



dain Don,
mengChance

Association Don de Moelle du Luxembourg

La greffe de moelle osseuse représente une chance importante de guérison pour de nombreuses personnes atteintes de maladies graves du sang. Le don de moelle osseuse est un acte volontaire, anonyme et gratuit qui peut sauver la vie d'un malade.

Dans ce flyer, vous trouverez toutes les informations utiles sur le don de moelle pour vous inscrire comme donneur, en toute connaissance de cause.

Qu'est ce que la moelle ?

La moelle est indispensable à la vie. Elle assure la production de cellules souches qui sont les cellules à l'origine des cellules sanguines, c'est à dire les globules rouges qui transportent l'oxygène, les globules blancs qui luttent contre les infections et les plaquettes qui arrêtent les saignements.

Comment se déroule le prélèvement?

Il existe 2 modes de prélèvements des cellules souches de la moelle osseuse:

1. Prélèvement dans le sang par aphérèse

Les cellules de la moelle sont prélevées dans le sang. Le donneur reçoit au préalable pendant quelques jours par injection sous cutané un médicament qui va stimuler leur production



et les faire passer des os vers le sang où elles seront récupérées. Un à 2 prélèvements (d'une durée de 3 à 4 heures chacun) sont nécessaires sans que le donneur n'ait à subir d'anesthésie générale ni hospitalisation.

2. Prélèvement dans les os

La moelle osseuse est prélevée en superficie dans les os postérieurs du bassin sous anesthésie générale, nécessitant environ 48h d'hospitalisation.

Quelles sont les maladies nécessitant une greffe de moelle ?

Lorsque la moelle d'un malade fonctionne de façon anormale et ne produit plus les cellules souches, une greffe de moelle osseuse est indiquée. La greffe permet de remplacer la moelle osseuse malade par une moelle osseuse saine prélevée chez un donneur compatible.

Les principales indications de la greffe de moelle osseuse sont les leucémies, qui représentent 80% des cas de greffe de moelle. Les **leucémies aiguës** sont les premiers cancers chez l'enfant.

La greffe de moelle peut être indiquée dans d'autres maladies rares affectant les enfants ou les adultes jeunes, caractérisés par des infections sévères et récurrentes. La greffe de moelle est le seul traitement.

Pourquoi un registre ?

La probabilité d'être compatible entre deux individus pris au hasard est infime: 1 chance sur 1 million.

Chaque personne possède une «carte d'identité biologique», transmise génétiquement, le groupe HLA. C'est la similitude entre 2 groupes HLA qui détermine la compatibilité entre 2 personnes et la possibilité de faire une greffe. En théorie, un malade a 1 chance sur 4 d'être compatible avec un frère ou une sœur.

Lorsqu'il n'y a pas de donneur compatible dans la fratrie, il est nécessaire de trouver un donneur non apparenté compatible. A cette fin, le médecin fait appel au registre pour y trouver un donneur dont les caractéristiques génétiques sont aussi proches que possible de celles du malade. Toute nouvelle inscription augmente pour chaque malade les chances de trouver le donneur compatible.

Quel est le profil du donneur?

Pour être donneur de moelle osseuse il faut:

- ♥ avoir entre 18 et 40 ans, mais une fois inscrit, on peut continuer à donner sa moelle jusqu'à 60 ans
- ♥ avant le deuxième accouchement
- ♥ être en bonne santé
- ♥ accepter de répondre à un questionnaire de santé et faire des analyses biologiques



Le questionnaire de santé permet d'évaluer les risques éventuels pour le donneur et pour le malade. Il y a des contre-indications au don de moelle notamment les affections cardiaques, l'hypertension artérielle, les affections respiratoires, les maladies du système nerveux, les antécédents de cancers, les affections métaboliques ou encore un traitement par anticoagulants.



Les tests biologiques permettent de savoir la compatibilité entre un malade et un donneur éventuel.

Comment s'inscrire ?

Pour obtenir de plus amples renseignements, un numéro est à votre disposition:

Tél.: (+352) 661 777 777

Le laboratoire Ketterhill effectue les prises de sang et se charge de faire parvenir les échantillons à la fondation Morsch (Allemagne) qui répertorie les donneurs.

Lorsqu'un malade a besoin d'une greffe de moelle, les médecins s'adressent à la fondation Morsch pour rechercher un donneur potentiel. Le donneur est alors re-contacté pour des analyses biologiques supplémentaires et pour préparer le prélèvement.

L'INSCRIPTION AU REGISTRE DES DONNEURS IMPLIQUE UN RÉEL ENGAGEMENT:

- ♥ le donneur accepte de donner un peu de son temps,
- ♥ il doit informer le registre de tout changement important concernant son état de santé
- ♥ il doit communiquer tout changement d'adresse (prévenir le laboratoire Ketterthill qui se chargera de prévenir la fondation Morsch)
- ♥ le donneur peut renoncer à son engagement à tout moment, sans aucune justification.

Association Don de Moelle Luxembourg asbl

168, rue des Romains

L- 8041 Strassen

Grand-Duché de Luxembourg

Renseignements: Tél.: (+352) 661 777 777

BGL BNP PARISBAS IBAN LU80 0030 8573 6415 0000

Sens/info dons tis. hum. (sens. et info. sur le don de tissus humains)



Temoignage: Claude Michels

J'ai été enregistré comme donneur de moëlle en 2000.

En 2009, le laboratoire *Ketterthill* m'a contacté pour me demander si j'étais toujours prêt à donner ma moëlle à une personne en grande difficulté de santé. Je ne connaissais rien de cette personne, mais le simple fait de savoir que quelque part un «partenaire génétique» existait a éveillé en moi un sens de responsabilité important.

Après avoir été largement informé par la *Stefan-Morsch-Stiftung* et après quelques examens préliminaires, on m'a prélevé de la moëlle sous anesthésie générale. Grâce au professionnalisme et à la bonne prise en charge réalisée par tous les intervenants, j'ai pu quitter l'hôpital après deux jours, pratiquement sans douleurs.

Cette expérience émouvante a renforcé mon idée que **nous pouvons tous aider** à améliorer la situation de quelqu'un, et j'espère que ces mots aideront à sensibiliser les gens pour mieux se renseigner sur le don de moëlle.

Avec la participation:





© Photos - www.fotolia.com, www.dreamstime.com

www.dondemoelle.eu